

QUI COMPOSTE SUR LES COMMUNES DU SIETOM ?

- 15 établissements (publics, scolaires, foyers de personnes âgées...) dont 2 centres de loisirs
- 25 foyers au pied de leur immeuble
- 6 067 foyers dans leur jardin

TROP DE TONTES DE PELOUSE ?



Voici comment économiser 40% du temps passé à tondre la pelouse tout en faisant quelque chose d'utile pour l'environnement :

- **Herbicycler** : laisser l'herbe en morceaux très fins sur place, ce qui permettra un apport d'éléments nutritifs et d'humidité à votre sol. Celle-ci séchera et disparaîtra très rapidement. Votre pelouse sera fortifiée de façon naturelle.

Comment faire ?

- enlever le bac de récupération de votre tondeuse,
- régler la hauteur de la lame à 5-7 cm du sol (jamais moins de 4cm),
- tondre régulièrement.

- Si l'herbe est trop longue ou abondante :

- Utiliser l'herbe coupée en paillage de 3 cm au pied de vos arbres, arbustes et légumes afin d'enrichir et assurer une bonne humidification du sol...
- En incorporer une épaisseur de 15 cm dans votre composteur en prenant bien soin de mélanger avec des déchets bruns, type feuilles mortes, plantes et fleurs fanées, branches mortes...

LE THÉ DE COMPOST : UN RAFRAÎCHISSEMENT NOURRISSANT POUR VOS VÉGÉTAUX

- Mettre du compost dans un sac en toile ou une taie d'oreiller,
- Plonger le dans un seau d'eau de pluie à raison d'1 volume de compost pour 5 volumes d'eau,
- Laisser infuser environ une semaine, en brassant quelques fois pour vous assurer de la bonne immersion de votre « sac »,
- Remettre le compost dans votre composteur ou l'utiliser pour votre jardin,
- Diluer le thé obtenu (1 volume pour 10 volumes d'eau).

Vous obtiendrez ainsi un fertilisant liquide naturel dont pourront profiter toutes vos plantes intérieures et extérieures.





COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE



Le 25 juillet 2013, à Pontault-Combault, a eu lieu l'inauguration du premier site de compostage en pied d'immeuble du SIETOM. Cette installation a été possible grâce à l'initiative d'un habitant qui a instauré la pratique du compostage au pied de son immeuble depuis déjà deux ans. Le SIETOM s'est associé à cette démarche dans le cadre de son programme de réduction des déchets en fournissant du matériel (composteur et bio seaux) et en dispensant une sensibilisation sur place.

En tant que référent, cet habitant est un soutien pour ses voisins qui pourront compter sur lui pour obtenir de bons conseils, assurer le suivi et la pérennité de l'installation en collaboration avec le service compostage du SIETOM.

Nous comptons 7 foyers participants le jour de la mise en place et nous en comptons désormais 11. Quatre nouveaux immeubles ont été équipés depuis, d'autres projets sont en cours sur le territoire et verront le jour prochainement.

ALTERNATIVES AUX HAIES DE RÉSINEUX

Les haies de nos jardins sont souvent composées de résineux tels que les thuyas ou les cyprès dont les tailles ne peuvent pas être mises dans le composteur à cause de leur sève qui fait fuir les micro-organismes.

Nous vous proposons donc 3 alternatives d'arbustes persistants compatibles avec le compostage :

Le **troène du Japon** (*ligustrum japonicum*) : on peut le laisser grandir pour former de hautes haies libres ou taillées. Il est apprécié pour son feuillage décoratif et sa floraison discrète et parfumée.



Le **photinia** (*photinia fraseri*) : très décoratif par son feuillage changeant d'un beau rouge brillant sur les nouvelles pousses vers une coloration vert lustré au fil du temps. Sa végétation dense le prédispose à un usage en haie taillée ou libre.



L'**oranger du Mexique** (*choisya ternata*) : il forme une haie libre très fleurie. Si l'on froisse ses jolies feuilles, une délicieuse odeur proche de celle de la fleur d'oranger s'en dégage. Celles-ci sont cependant un peu plus lentes à se décomposer.



Un doute ? Une question sur la pratique du compostage ?

N'hésitez pas à contacter notre maître composteur au

01 64 07 37 62 ou s.canitrot@sietom77.com